

Communauté d'Agglomération du Grand Dole

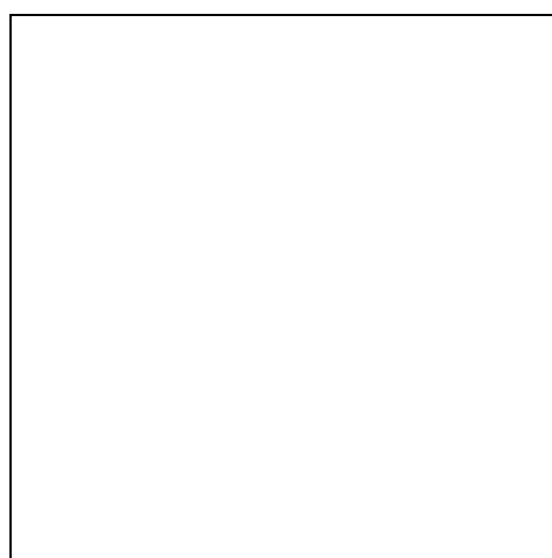
LE DESCHAUX

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Élaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Règlement - Partie graphique Plan de zonage général

Approuvé par le conseil communautaire : le 18 décembre 2019



Plan au 1:5000

Zonage

(liste des zones des 47 communes)

Zones Urbaines - coeur d'agglomération

- UAa Quartiers urbains à forte densité
- UAb Quartiers historiques à forte identité patrimoniale
- UAc Quartiers à forte mixité urbaine en mutation
- UAd Axes structurants et sites à densifier

Zones Urbaines - bourgs et villages

- UBa Centres urbains et villageois à forte densité
- UBd Axes structurants et sites à densifier

Zones Urbaines - commun aux 47 communes

- UCa Zones urbanisées à densité modérée, ville de Dole
- UCb Zones urbanisées à densité modérée, bourgs et villages
- UCd Zones urbanisées à densité modérée, traversées de ville et de bourgs à pacifier
- UD Cités ouvrières et de carrières
- UE Equipements d'intérêt collectif et services publics
- UJ Espaces d'agrément des constructions existantes
- UP Propriétés bâties à fort intérêt patrimonial (châteaux, demeures)
- UV Zones urbanisées de moyenne à faible densité
- UW Aéroport Dole-Tavaux et activités complémentaires
- UVa Zones commerciales et de proximité
- UVb Zone commerciale destinée à muter pour accueillir des fonctions plus urbaines
- Uvc Zone commerciale autorisant uniquement de l'hébergement hôtelier et des activités de services
- Uza Sites d'intérêt majeur d'Innova et des Toppes
- UZc Activités de stockage et d'industrie-artisanat compatibles avec la spécificité d'anciennes carrières
- UZf Empiries fermées
- Uzi Activités industrielles lourdes
- Uzx Activités liées aux axes d'autoroutes et aux échangeurs
- Uzy Sites et zones d'activités autorisant des fonctions commerciales
- Uzz Sites et zones d'activités à vocation artisanale et industrielle

Zones à Urbaniser

- 1AUa,B Zones d'urbanisation à vocation mixte
- 1AUy Zones d'urbanisation à vocation commerciale
- 1AUza Zones d'urbanisation à vocation économique d'Innova et des Toppes
- 1AUzz Zone d'urbanisation à vocation artisanale et industrielle (Champvans)
- 2AUB Zones d'urbanisation à vocation mixte nécessitant une révision ou modification du PLU
- 2AUZ Zones d'urbanisation à vocation économique nécessitant une révision ou modification du PLU

Zones Agricoles

- A Zones agricoles
- AM Zones agricoles en milieu urbain
- AP Zones agricoles protégées

Zones Naturelles et Forestières

- N Zones naturelles et forestières
- NB Réservoirs de biodiversité qui nécessitent une préservation stricte
- NC Carrières et leurs périmètres autorisés et étendus
- NER Secteur destiné au projet de plateforme biomasse
- NL Activités et sites sportifs, activités de loisirs et touristiques, infrastructures de découverte
- NZ Aires d'accueil des gens du voyage et terrains familiaux

Légende

(prescriptions et informations relatives à la commune représentée sur ce plan)

- Zonage
- Périmètres d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) (L151-6 du Code de l'Urbanisme)
- Éléments remarquables du paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L.151-23 du Code de l'Urbanisme)
 - Bâtiments agricoles
 - Périmètres de protection agricole
 - Haies, alignements d'arbres, ripisylves
 - Boisements, bosquets
 - Parcs, jardins, vergers
 - Zones humides
 - Habitats d'intérêt communautaire
- Caractéristiques urbaines, architecturales, patrimoniales et environnementales
 - Lignes de constructions imposées
 - Implantation en pignon Nord-Sud ou Est-Ouest
- Éléments remarquables du paysage à protéger, conserver, valoriser ou requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
 - Cônes de vue
 - Édifice civil et religieux remarquable (hors Monument Historique)
- Risques et nuisances
 - Aléa moyen de retrait-gonflement des argiles
- Autres informations
 - Bâtiments
 - Parcelles
 - Axes routiers principaux
 - Hydrographie

